



Le

N° 32

Railou Chicanou

Avril 2025



Notre ruralité est une richesse

Par Alain Lamy, Maire
& Conseiller départemental



Chères Blaisoises, chers Blaisois

lorsque les beaux jours reviennent et que notre campagne commence à se parer de couleurs printanières, c'est avec un grand plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de notre journal communal.

Dans nos villages, chaque saison est rythmée par les projets, les événements, et surtout par l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire. Je voulais saluer tous les bénévoles qui s'impliquent dans la vie locale : chacun, à sa manière, contribue à bâtir un cadre de vie chaleureux et solidaire.

Mais il serait illusoire d'ignorer le contexte plus large dans lequel nous évoluons. Le monde connaît actuellement une période d'instabilité : conflits internationaux persistants, tensions géopolitiques et bouleversements climatiques pèsent sur l'économie mondiale. En France, la situation politique et financière demeure très tendue : l'inflation impacte nos foyers, les collectivités doivent composer avec des budgets contraints sans aucune visibilité et de nombreuses réformes soulèvent des inquiétudes. Ces réalités ont des répercussions directes sur la gestion de nos communes rurales, souvent oubliées des grandes décisions nationales.

Pour autant, et peut-être justement à cause de ces incertitudes, notre engagement local prend tout son sens. Nous devons continuer à faire preuve de solidarité, de résilience et d'initiative. Plus que jamais, nos villages doivent être des lieux de proximité, d'entraide et d'ancre humaine.

Continuons à avancer, main dans la main, avec bienveillance, écoute et énergie. Notre ruralité est une richesse. Cultivons-la avec fierté.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bulletin d'informations municipales

et d'expression communale

Grandeur nature

Les paysages ruraux offrent des terrains de sport grandeure nature alors que les villages aux dimensions modestes ne disposent pas toujours des infrastructures élémentaires. Comment réduire ce paradoxe ?

P.6 & 7-Le sport sous toutes ses formes



Nous avons voulu replacer le NRC dans sa filiation logique en adoptant une numérotation unique. Les premiers numéros de la revue municipale ont paru en 2001/2002, sous la municipalité de François Louet. Toutefois, nous avons limité nos recherches archéologiques à la nouvelle édition diffusée depuis 2008. Le « Nioux » Railou Chicanou est paru à 27 reprises en 2008/11 et en 2014/17. Il ressort à nouveau depuis 2023 sous la forme d'un semestriel.

N° 32,
déjà !

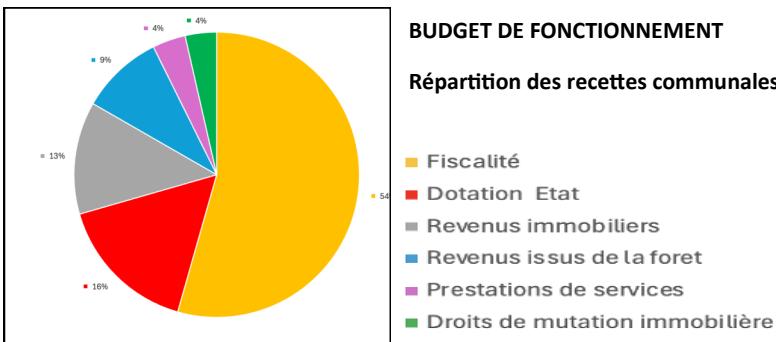
Bulletin d'information édité par la commune de Blais-Bas

Directeur de la publication : Alain Lamy

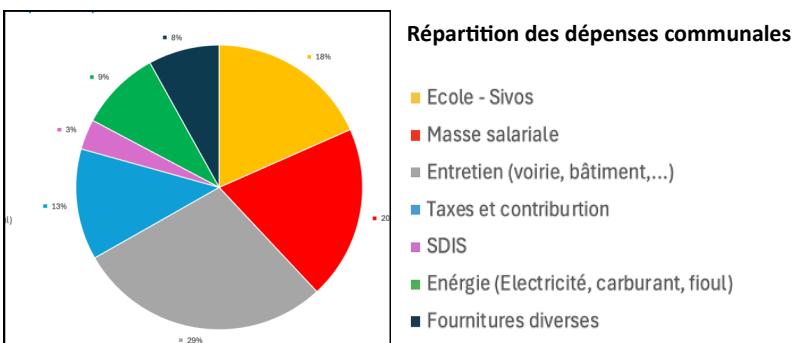


Finances communales

Nous avons souhaité présenter quelques données financières sur l'exécution du budget 2024 afin de comprendre les ressources financières dont dispose la commune pour son fonctionnement. Les recettes 2024 ont été stables à hauteur de 530 K€.



Les dépenses 2024 ont été en légère augmentation de 7% à hauteur de 450 K€, essentiellement liées à l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.



Hugues Vallerot prend sa retraite de sapeur-pompier

Hugues Vallerot rend les bottes après 38 ans de bons et loyaux services en aide à la population blaisoise. Le 1er mars dernier, les pompiers de Blaisy-Bas ont organisé son pot de départ pour le remercier une dernière fois. A cette occasion Hugues Vallerot a été promu au grade d'adjudant et a pu passer un moment de convivialité entouré de ses anciens collègues pompiers et amis. Nous lui souhaitons une bonne retraite et, pas d'inquiétude, vous pourrez toujours compter sur lui lors des cérémonies de commémoration et lors des manifestations des sapeurs pompiers.

Les sapeurs-pompiers de Blaisy-Bas recherchent du matériel de sport pour pouvoir s'entraîner à la caserne. Si vous souhaitez faire un don de matériels aux pompiers, vous pouvez contacter le chef de centre Pierre Louet au 06 78 62 57 31. Par avance, les pompiers vous en remercient.

La vente de la cure actée



La vente a été finalisée fin mars 2025 pour un montant de 80 000 €. Les acquéreurs prévoient de rénover le bâtiment afin d'y établir leur résidence principale. La municipalité se réjouit vivement de ce projet, qui permettra de redonner vie à cet édifice emblématique. Cerise sur le gâteau : l'un des nouveaux propriétaires est un ancien Meilleur Ouvrier de France en menuiserie, ce qui garantit une restauration de qualité, dans le respect du cachet traditionnel des lieux.

Denis Graber, correspondant défense

Bonjour à toutes et à tous, je me présente, Denis Graber, conseiller municipal depuis 2020 et correspondant défense depuis Avril 2024.



Crée en 2001 par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Un réseau de défense renforcé sur le territoire national

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, il est désigné comme l'interlocuteur privilégié des administrés, des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Mission d'interface au service du lien armée-nation

Le correspondant défense remplit la mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Je suis à votre écoute pour toutes vos questions, n'hésitez donc pas à me solliciter à l'occasion de nos rencontres lors des différents événements festifs ou commémoratifs, mais également en posant vos questions par mail à l'adresse de la mairie qui fera suivre. Au plaisir !





N° 32 - avril 2025

Le Mag'

Supplément d'expression communale du *Railou Chicanou*

Hier & aujourd'hui, Blaisy...

Tunnel de mémoire

Sans nostalgie et sous couvert d'anonymat, quelques Blaisois(e)s ont bien voulu évoquer pour nous la vie du village au temps de leur jeunesse.

Le premier souvenir de nos anciennes pour évoquer le tunnel nous renvoie au milieu du XIX^e siècle : « des officiels étaient descendus du train en redingotes et chapeaux haut-de-forme ». C'était pourtant en 1946, à l'occasion du centenaire de la construction qui avait donné lieu à « trois ou quatre jours de manifestations festives et costumées », émaillés de « bals improvisés ». Les enfants aussi avaient bien profité de cette « liesse totale » rappelant les jours qui suivirent la libération et l'armistice.

En réalité, leur premier souvenir est celui, deux ans plus tôt, de l'explosion de l'entrée du tunnel. « Il était 5 heures de l'après-midi, les pierres avaient giclé du tunnel alors que des hommes travaillaient au-dessus de l'entrée ». Elles savent que, du côté de Mâlain, l'entrée aussi avait sauté et qu'on avait trouvé, intact au milieu du tunnel, un wagon rempli de dynamite. Peut-être l'artificier allemand avait-il voulu protéger le repli de l'armée d'occupation, sans pour autant détruire les infrastructures du pays ? - « Peut-être ! »

Certains nous disent aussi que ce tunnel exhale un parfum d'histoire. En mai 1968, des convois entiers avaient été bloqués en gare, avec leurs chargements, « embaumant le village des effluves de melons de Cavaillon ». Pour nos anciennes, quelque chose a changé : « Aujourd'hui, on prend le train pour aller travailler en ville. A l'époque, beaucoup venaient de la ville pour se mettre au vert. Le Dr Vittenet (médecin du village tué au front en 1939) disait de Blaisy-Bas que c'est un pays sans brouillard, bon pour les bronches. Les visiteurs étaient parfois des gens connus, tel l'acteur Michel Bouquet dont la mère avait une résidence à Turcey. »

Depuis, le village s'est vidé de ses commerces. Nos anciennes le déplorent et s'en consolent un peu en citant un ancien Blaisois aujourd'hui disparu : « Sombernon ne nous prendra pas le chemin-de-fer ». Car nous gardons le tunnel !

80^e anniversaire
de l'armistice
du 8 mai 1945

P 5

Le sport à Blaisy-Bas
sous toutes
ses formes

P 7



De tout chœur
avec les enfants
de CE1/CE2

P 9



La belle saison était à l'heure dans le kiosque de la place du Jet-d'eau.



Le percement du tunnel ferroviaire de Blaisy-Bas

1845 - 1851

La loi de juillet 1845, soutenu par Lamartine, prévoit le percement d'un tunnel de 4100 mètres de Blaisy-Bas à Mâlain. Les travaux débutent fin 1845 sous la direction de l'ingénieur Darcy, concepteur du système d'adduction d'eau à Dijon.

C'est un chantier colossal qui s'ouvre, attirant des centaines d'ouvriers, seuls ou avec leurs familles. Pour répondre aux besoins de la construction on recrute des mineurs (Piémontais venus de Vénétie, ou de Saône-et-Loire), des terrassiers alsaciens ou allemands, ou venant du Massif Central, des maçons originaire de la Creuse, des charpentiers, des tailleurs de pierres, des forgerons, des menuisiers. On les appelle les "migrants", qu'ils soient français ou étrangers.

Effectifs - logements - salaires

Des salaires relativement élevés attirent les travailleurs et leurs familles qui passent de chantier en chantier à cette époque de croissance industrielle.

Avec une moyenne de 2,50 francs par jour pour les manœuvres et 3,50 francs pour les mineurs, maçons, charpentiers, les salaires sont sensiblement plus élevés que la moyenne. Pour donner une idée : en 1857, on pouvait acheter 500 g de pain pour 0,22 francs, 500 g de porc pour 0,70 francs, 1 l de vin rouge pour 0,60 francs.

Les effectifs sont variables : 530 ouvriers en juillet 1845 à l'ouverture des travaux, puis 1400 en décembre, en 1848 ils sont 1300. Le nombre maximum est atteint en 1849 avec 2500 ouvriers. En comptant les familles, on évalue à 3 ou 4000 personnes l'augmentation de la population. Blaisy-Bas comptait 703 habitants en 1847. On recense deux mariages d'ouvriers à Blaisy-Bas avec des femmes de villages proches dans ces années : Une jeune fille de meunier, 17 ans, et une jeune fille de cabaretier, 20 ans.

Les ouvriers trouvent à se loger chez l'habitant, à Blaisy, Mâlain, Baulme-la-Roche, Lantenay, etc. chez des logeurs itinérants - anciens ouvriers des chantiers - venus construire des baraquements autour des puits.

Les salaires au-dessus de la moyenne avaient un coût pour les travailleurs : des conditions de travail rendues difficiles et dangereuses à cause de la nature du sous-sol à forer, le matériel d'extraction peu fiable, les systèmes de descente et d'ascension dans les puits, l'absence de réglementation en matière de sécurité, l'utilisation des explosifs, un environnement très humide. Tout ceci rendait le travail excessivement dangereux

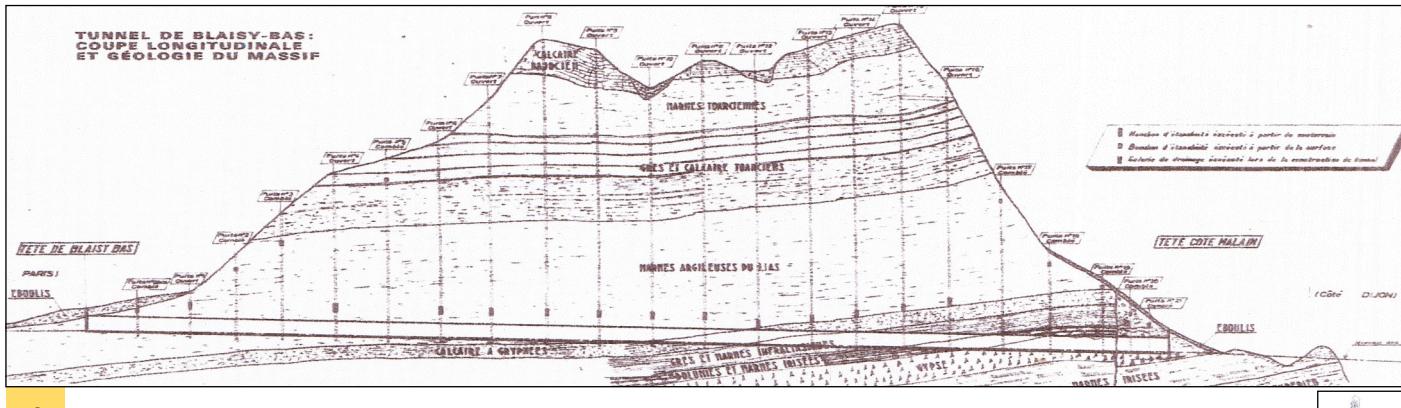
Une hécatombe

En 1846, on a compté 13 décès par accident et des dizaines de blessés. Un hôpital pour les ouvriers a été ouvert en avril 1846, rue de la Sucrerie : 4 décès en 1846, 22 en 1847, 5 en 1848, dus essentiellement à des maladies pulmonaires provoquées par la très forte humidité ambiante dans les puits. À ces morts et blessés, il faut ajouter 50 « disparus » sur 5 ans.

Le tunnel terminé les ouvriers repartent vers d'autres chantiers. La mémoire des drames qui ont marqué la construction du tunnel s'estompe. Le journal « L'Illustration » ne dit rien du nombre de victimes, morts ou blessés, handicapés à vie. Ce que le journaliste retient c'est « cet immense travail, le plus grandiose et le plus magnifique de ce genre... non seulement en France mais en Europe. »

Sources :

- “Gallica “- Tunnel de Blaisy-Bas – gallica.bnf.fr
- Revue “ Gavroche “ - Mai / Août 1994 - Numéro 75 – 76 : “ La vie tragique d'un grand chantier “ (P. J. DERAINNE)
- “ La Vie du Rail “



Le 8 mai 2024,
on avait célébré le
80^e anniversaire de
la libération du pays



8 mai

80^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

La libération des camps et le retour des déportés

Par Maryse Languet

1945, la France et les alliés ont gagné la guerre. 1945, les camps de déportés sont « découverts » et libérés. Mais qui a pensé à planifier leurs retours ?

Et pourtant ! Ils sont nombreux à être partis de France vers l'est de l'Europe dans les trains nazis, 75000 juifs, 65000 déportés de répression. Et certes, ils rentrent moins nombreux : 4000 juifs et 44000 déportés de répression.

En 1945, les armées alliées et soviétiques libèrent progressivement les camps de travail et de mise à mort nazis. Ce sont des milliers de morts -vivants qu'ils découvrent, tous ceux qui, à cause de leur extrême faiblesse, n'ont pas pu « participer aux marches de la mort » organisées par les SS dans toute l'Europe.

A Paris, la question du retour de ces déportés se pose alors. Un ministère créé par Henri Frenay est consacré à leur rapatriement. C'est par avion, mais plus souvent en train, que ceux qu'on appelait « les absents » sont ramenés dans des centres d'accueil où une prise en charge est organisée. Les déportés de répression retrouvent souvent leur famille, les juifs qui deviennent « les rescapés de la Shoah » ne retrouvent ni famille ni logement mais dans les deux cas ils ne reconnaissent pas le monde qu'ils avaient dû quitter.

Tous n'ont pas envie de témoigner mais ceux qui le désirent sont très souvent confrontés à l'incompréhension voire au déni. Les français, débarrassés de l'occupant, ont plus envie de se réjouir de la fin de la guerre que de s'apitoyer sur les malheurs subis dans les camps de la mort.

« Nous avons été dirigées vers le Lutétia. Là, nous avons subi de nouveaux interrogatoires et une nouvelle fois nous avons été choquées par cette ambiance de femmes pomponnées. Nous étions des gens qui arrivaient bien tard », a témoigné Jacqueline Fleury...



Une cérémonie particulière marquera, cette année encore, le souvenir de la capitulation de l'Allemagne nazie. En plus du rituel ordinaire, nous sera proposée une évocation historique de la libération des camps et des conditions de retour de déportation (voir extrait ci-contre). Les enfants de l'école de Blisy-Bas, soutenus par la Chœur de l'Oze, entonneront *le Chant des Marais*, un chant de révolte écrit dans les camps de concentration par des prisonniers allemands opposants au III^e Reich. La cérémonie sera suivie des convivialités habituelles.

Voyage intergénérationnel

La section des anciens combattants de Blisy-Bas a organisé le 9 avril un voyage intergénérationnel à Paris pour une visite de l'Assemblée nationale et des Invalides (voir en pages 8 et 12).



Printemps/Eté 2025

Demandez le programme !

Les Cartables de l'Oze

Dimanche 11 mai Le petit déjeuner à votre porte : des enfants de l'école sonneront à votre porte pour prendre les commandes.

Cette opération est organisée au profit de l'école. L'association indique aussi que 900 € seront reversés à l'école sur les bénéfices de la fête de la soupe 2025. La prochaine édition de cette fête est programmée pour le 7 février 2026.

L'amicale des pompiers

Dimanche 1er juin aura lieu la **Marche gourmande** comportant deux circuits de randonnées, avec ravitaillements de produits locaux, vins et jus de fruit. Buvette et restauration à l'arrivée.

Le Comité de Foire et Jumelage

Sam. & dim. 23/24 août La Foire internationale de Blaisy-Bas

(repas, animations, exposants, vide grenier, fête foraine, feu d'artifice...) Entrée gratuite.

Dans le même temps, auront lieu les **rencontres du jumelage avec nos amis allemands d'Undenheim** qui proposeront aussi leurs produits typiques au cours de la foire. Le comité recherche toujours de nouvelles familles prêtes à accueillir. Il recherche aussi des exposants artisanaux (ainsi que pour le vide grenier - Renseignements et inscriptions auprès de Renée Louet 0781640048). Des bénévoles seront aussi les bienvenus pour aider au montage et démontage des structures. Renseignements auprès de Paul Frelet 0633508621 ou par mail comitefoireblaisybas@gmail.com.

Le Foyer rural

Samedi 24 mai Concert du Chœur de l'Oze à Fleurey-sur-Ouche avec l'Echo de Veluze (Aveyron).



Samedi 14 juin Journée Portes Ouvertes du Foyer rural, avec la restitution des différentes activités : Théâtre, chorale, danse, ateliers...

Du mercr. 23 au dim. 27 juillet

Le théâtre du Clou en tournée du Vaudeville improvisé.



Mercredi 3 septembre

Journée des inscriptions aux activités du Foyer rural

Lundi 15 septembre Début des activités de la saison 2025/26

Vendredi 19 septembre Assemblée générale du Foyer rural.

Le sport, des idées ou des vœux à partager

La pratique de sports est affaire de volonté. Elle est aussi affaire d'opportunité ! La variété de l'offre serait presque infinie à la condition de trouver des infrastructures adaptées et des partenaires passionnés. Pas toujours facile dans un village aux dimensions modestes. Mais, ici ou là, des idées et des vœux émergent des échanges. Untel souhaiterait parcourir nos paysages par les sentiers escarpés, en groupe et au moyen de VTT électriques. Un autre rêve tout haut d'un club de billard, une invention française pratiquée à la cour des rois de France avant le jeu de paume; une tradition populaire qui se pratique encore dans des académies ou au fond des estaminets.

Toutes ces idées se défendent à condition d'être partagées et soutenues par une volonté collective et une pratique assidue. Pour que vos souhaits ou vos intentions trouvent un écho, nous vous proposons l'ouverture d'une « boîte à idées » confiée à la gestion du secrétariat de mairie dans le but de mettre en relation les porteurs de projets et la collectivité.

Contact : secretariat.mairie@blaisy-bas.fr

Un projet de City-stade



Après l'inauguration en 2022 de l'aire de jeux destinée aux 1 à 14 ans, l'équipe municipale envisage un City Stade à l'attention des adolescents.

L'emplacement pour ce projet est situé entre les deux terrains de tennis de la commune. Un groupe de travail municipal définira les aménagements nécessaires à sa réalisation.

Importante pour les élus, la création de ce nouvel espace avait dû être retardée en raison de dégradations commises dans l'aire de jeux. Espérons que ce nouveau projet répondra aux attentes de nos jeunes !



Le sport-loisir sous toutes ses formes

Depuis deux ans, le Raillou fait la part belle à l'offre associative et culturelle dans notre commune. Pour autant, l'offre sportive n'est pas un parent pauvre. Elle se présente sous des formes très variées. Inventaire.



Le Tennis, une école de compétition

Les courts de tennis s'animent dès la belle saison. Mais l'activité du club depuis 15 ans ne se limite pas à la gestion de ses deux espaces. Le TC de Blaisy-Bas comptait l'an dernier 85 adhérents* ainsi répartis : un tiers d'adultes, deux tiers d'enfants, et 20% de femmes ou filles. Il emploie un éducateur sportif (24h30 hebdo) et propose une semaine de stage de tennis de compétition en début juillet, suivie de stages multisports (VTT, ping-pong, piscine, sports collectifs, etc.) pour les 5/17 ans. Le club mise sur la jeunesse, et il participe à de nombreuses compétitions, avec quelques succès : les garçons 15/16 ans demi-finalistes du championnat départemental par équipes et une équipe adulte mixte championne de Côte-d'Or (cat. D2). Blaisy-Bas organise aussi son tournoi annuel (homologué en simples), remporté en 2024 par Marie Aixala du TC Sombernon et Valentin Pongnian du TC Talant.

Les clubs de Blaisy-Bas et Sombernon pratiquent l'entente et la synergie au point de s'interroger sur les formes d'un regroupement qui permettraient de stabiliser un effectif de 110 adhérents, d'augmenter les moyens et améliorer la formation. Ils pourraient encore former des arbitres, le club de Blaisy comptant déjà dans ses rangs un arbitre international.

*pour 18 adhérents en 2009

Contact : tennis.blaisybas@gmail.com

Le Football à Blaisy, le retour

Depuis quelques années, Blaisy-Bas n'a plus d'équipe de foot portant ses couleurs. Mais la commune entretient de nouveau son terrain et un local sportif au bénéfice du club de football de Verrey-sous-Salmaise. En effet, les deux communes ont passé un accord permettant aux Blaisois de jouer dans le club de leurs voisins. Ils sont ainsi une quinzaine de jeunes inscrits entre 5 et 15 ans, et au moins trois adultes jouent en équipe senior. Et ce nombre n'est pas limitatif : vous aussi pourrez chauffer les crampons dès la prochaine saison !

Contact : b.lapaiche@gmail.com

Les marcheurs du Regain

Les retraités ne sont pas en reste. On les imagine coulant des heures tranquilles autour d'une camomille et d'un jeu de cartes quand une douzaine d'entre eux s'acharnent toutes les semaines à gravir les dénivelés et parcourir entre 8 et 12 km des reliefs de l'Auxois.

Contact : Renée Louet - 07 81 64 00 48

La pétanque sport détente

Les Boules de l'Oze vous proposent plusieurs rendez-vous annuels réunissant une petite centaine de joueurs. Une soirée festive en mars et, cette année, deux concours ouverts à tous. Ils auront lieu en mai et juin, sur le terrain dévolu, rue de la Gare.

Contact : J-F Varin - 06 77 91 28 17

Rural, mais sportif

Plusieurs activités proposées par le Foyer rural contribuent elles aussi à l'entretien physique et au bien-être :

La danse contemporaine pratiquée par 22 enfants et 8 adultes ;

Contact : Ana Chon - 06 64 21 52 66

Le Yoga qui favorise l'équilibre physique et mental par la pratique de la relaxation, des postures et de la méditation (31 inscrits) ;

Contact : Cécile Darbon - 06 80 96 65 72

Le Pilates où 14 adhérents s'adonnent à des exercices d'assouplissement et de renforcement musculaire ;

Contact : vscdijon@gmail.com

La Zumba, un sport très tonique où les 12 pratiquants transpirent en rythme et en musique.

Contact : Delphine Thévenot - 06 20 02 65 22



Coup d'œil dans le rétro



16 novembre



La St-Patrick organisée par les Boules de l'Oze



1er décembre

Le loto du Comité de foire et de jumelage

Un voyage à Paris pour la visite de l'Assemblée Nationale et des Invalides, organisé par la section des anciens combattants.



Assemblée
Nationale



8 février

Elle était
particulièrement
folle...

la fête de la
soupe 2025

Une ambiance presque démente. Après une année morose gâchée par la météo, l'édition 2025 de la fête de la soupe a gagné un public enthousiaste. Plus de 700 entrées payantes pour la dégustation de 20 soupes originales et délicieuses. Ce ne sont ni la formule ni le climat qui ont changé, mais le caractère festif de la manifestation, le volume et la qualité des animations : la *Troupe lyrique de Côte-d'Or*, les percussions *Lov'Africa* et les comédiens du *théâtre d'impro* de Blisy-Bas. Pour cet événement bien frappé, 2025 restera comme une année de référence.



Le prix de l'animation s'est joué à une voix près entre macabre et métal : A 167 voix contre 166,

Réveille-morts devance Soupe-on-the-Rock (à droite).

Les mêmes remportent aussi le prix de la meilleure soupe devant la Soupe paysanne de l'association « Verre à soi » et la Marianne de l'équipe de la mairie.



**Les petits reporters
ont leur mot à dire !**

Cette page
a été
confiée aux
élèves de CE1/CE2
de Mme Labrousse à l'école de
Blaisy-Bas. Avec sérieux et
enthousiasme, ils ont traité des
sujets de leur choix.

Pauline,
musicienne
et chanteuse



Céline,
conseillère
pédagogique
en éducation
musicale



Une nouvelle cour pour la rentrée 2024

Nous avons eu une belle surprise en arrivant à l'école le jour de la rentrée : la cour a été transformée pendant les vacances d'été !

On a découvert une dalle en béton sous le préau et un panier de basket, un banc autour de l'arbre de la cour, trois tables avec des bancs pour les activités calmes (« kaplas », dessin, lecture ou discussions), cinq panneaux d'activités, une table de ping-pong, des marquages au sol refaits, deux cabanons pour ranger le matériel et des jardinières mobiles.

Tous ces aménagements ont été réalisés grâce aux communes de Blaisy-Bas, Blisy-Haut et Turcey qui forment le SIVOS * de la Vallée de l'Oze. A nous de jouer !

* Syndicat intercommunal à vocation scolaire

Un cœur, deux chorales

Les élèves de l'école de Blisy-Bas vont chanter en chœur avec les élèves de l'école de Vitteaux le 10 juin prochain. Une idée des enseignants des deux écoles qui ont eu envie de rassembler les 155 enfants de la maternelle au CM2 autour des valeurs du « Vivre ensemble ».

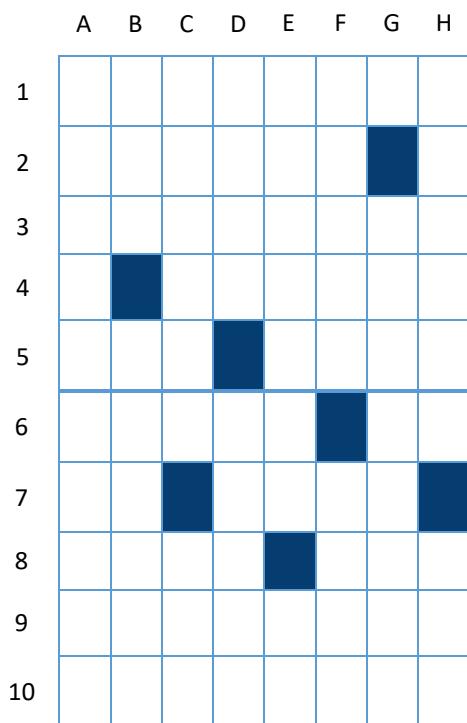
Le 7 février, nous avons rencontré Céline et Pauline. Céline est conseillère pédagogique en éducation musicale ; c'est à elle que nos maîtres et maîtresses ont demandé de l'aide pour organiser le projet et choisir les chansons. Pauline, elle, est chanteuse et musicienne. Toutes les deux ont déjà travaillé ensemble avec d'autres écoles et cette année, elles viennent à Blisy-Bas. Avec elles, nous avons répété les chansons que nous apprenons chaque semaine dans nos classes depuis le début de l'année scolaire. Ce n'était pas très facile de chanter avec le piano et la guitare mais on a beaucoup travaillé pour que ce soit beau.

Le mardi 10 juin, nous allons prendre le bus pour rejoindre les élèves de l'école de Vitteaux dans leur gymnase. Le matin, nous allons répéter tous ensemble et l'après-midi, nous donnerons un concert devant les résidents de l'EHPAD de Vitteaux et des personnes du club Regain de Blisy-Bas.

« L'amitié », « Les mots magiques », « S'il-te-plait », « Il en faut peu pour être heureux », « La maison monde », etc ... un répertoire de chansons à chanter ensemble pour apprendre à mieux vivre ensemble !



Les mots croisés de Françoise



Horizontalement : 1– Spectacle équestre. 2– Son deltoïde est triangulaire. 3– D'une grande simplicité. 4– Besogner, peiner. 5– Pour naviguer à la voile. Partisan d'un retour à une politique du passé. 6– Avance une somme. Dans la plus stricte intimité. 7– Voisin de l'unau. Liquide transalpin. 8– Empereur déchu. Ville ou fleuve. 9– Parsemée d'obstacles. 10– Soigneusement dissimulées.

Verticalement : A– Matières minérales. B– Pomme de comptine. Apparemment très appréciée. C– Plutôt privilégiée. Soutien d'église. D– Zigouiller. Puiser jusqu'à la dernière goutte. E– Propre à l'aile. Sélenium. F– Fente de la paroi du sabot du cheval. Contrôle de niveau. G– Revenue à la vie. H– Repéré sans être réellement vu. Pour lui.

Solution des mots croisés

HORIZONTALEMENT:
 1– Fantasia. 2– Epaulé. 3– Lineaire. 4– Trième. 5– Spécialement. 6– Prête. Nu. 7– Aï. Asst. 8– Tsar. 9– Herissée. 10– Secrètes.

VERTICIALEMENT:
 A– Feldspaths. B– Apô. Prise. C– Nantie. Arc. D– Turner. E– Alaires. Se. F– Séisme. Test. G– Réanimée. H– Apprégi. Ses.

Acrostiche *

de Claude Eudeline

Amours	Non
Bannies,	Oubliées.
Cœurs	Pour
Détruits.	Qui
Enfin	Reste
Finie	Seul,
Guerre	Toute
Horrible,	Une
Ignoble	Vie.
Jeu	Williams,
Kamikaze.	Xavier,
Larmes	Yvette,
Maudites,	Zoé.

*L'acrostiche est un poème, une strophe, où les initiales de chaque ligne composent un mot-clé.

Le petit coin des poètes

L'étranger

de Georges Lagniez

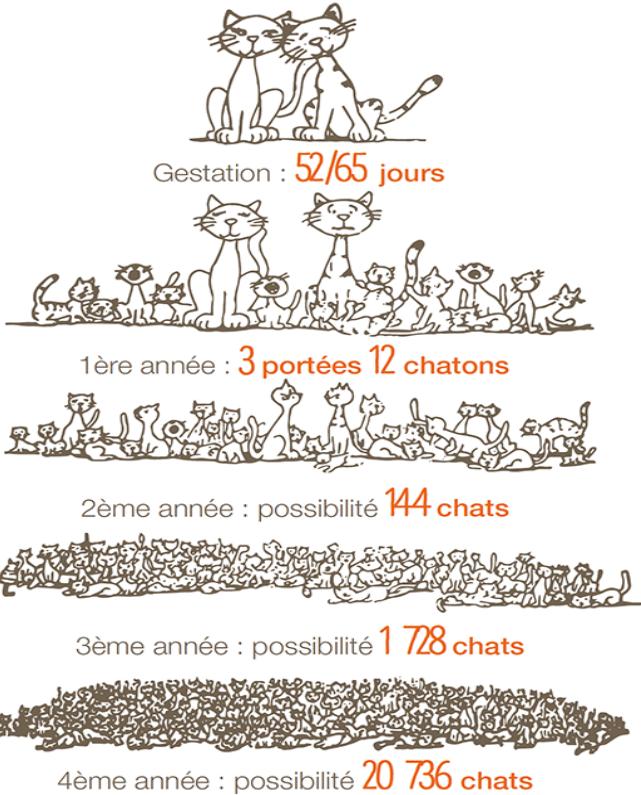
Né à Pétaouchnok, on ne savait d'où il venait
 Il était toujours en loques, esprit pauvre, faisant pitié
 Il toussait, titubait, grimaçait, râlait, c'était presqu'un vieillard
 Pour les villageois d'âmes humaines, il représentait le désespoir
 Sous le porche de l'église, assis, il mendiait
 Il avait un don, de temps en temps, il se métamorphosait
 Sous le soleil de l'été, il avait chaud, il transpirait
 Résigné, avec une certaine noblesse, attendant les prieurs dévoués
 Il aimait tremper son corps dans la rivière, eau impure,
 S'endormir dans les champs, y respirer un air pur
 Un beau matin, il est parti, sans nous dire adieu
 Pour son dernier voyage, un monde dit merveilleux
 Il faisait partie du paysage, ne parlait jamais de son passé,
 N'avait pas peur de la souffrance, on aimerait lui ressembler
 La mort est effrayante, pour lui, divine solution ,
 Dans ses yeux, jamais de larmes, Mais qui es-tu donc ?





Trois p'tits chats, chats, chats ...

Vous avez sans doute déjà croisé des chats errants dans les rues de la commune. Leur population est en constante augmentation, et ces animaux non identifiés, non vaccinés et non stérilisés peuvent engendrer de sérieux problèmes sanitaires.



Il est naturel de vouloir aider ces animaux, mais il est important de comprendre que nourrir un chat errant peut en réalité agraver la situation à long terme. Il faut également savoir que c'est interdit par la loi et peut être sanctionné par une amende de 3^{ème} classe.

La Société Protectrice des Animaux (SPA) déconseille fortement cette pratique qui n'est pas dans l'intérêt de la cause animale. Elle encourage à privilégier des actions responsables et durables, comme la stérilisation et l'identification. Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur leur site internet : www.la-spa.fr



*La SPA incite
et encourage
à ne pas
alimenter...*

Si vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs chats, vous avez un rôle important à jouer pour enrayer ce phénomène.

Parlons tout d'abord de la stérilisation

Saviez-vous qu'un couple de chats non stérilisés peut, en seulement 4 ans, engendrer plus de 20 000 descendants ? Cela a pour conséquence d'engendrer une pression énorme sur les ressources locales et d'entraîner des souffrances animales !

Quelles sont les avantages de la stérilisation ?

Pour les femelles, la stérilisation va considérablement réduire le risque de développement de tumeur mammaire, mais va également diminuer les comportements gênants pour les familles tel que le marquage urinaire, les miaulements au moment des chaleurs ...

Pour les mâles, la stérilisation va diminuer le risque de fugue, de bagarre et de maladie : les chats stérilisés s'éloignent moins du domicile.

Abordons maintenant l'identification

Est-il obligatoire d'identifier mon chat ?

La réponse est oui.

Vous l'aurez compris, chacun peut contribuer à la gestion responsable des populations de chats errants en prenant des mesures simples, telles que la stérilisation et l'identification de ses animaux de compagnie. Et même si vous n'êtes pas propriétaire de chat, vous pouvez aider à lutter contre cette prolifération en encourageant les bonnes pratiques autour de vous.

En résumé, voici les bonnes pratiques

Ne pas nourrir les chats errants : Cela peut favoriser leur reproduction incontrôlée, aggravant ainsi le problème mais peut également entraîner des sanctions légales telles que des amendes.

Stérilisation des chats : Une mesure préventive cruciale pour limiter la prolifération des chats errants. Elle présente de nombreux avantages pour la santé des animaux.

Identification des chats : Il est obligatoire de faire identifier son chat pour permettre son retour rapide à la maison en cas de perte, et pour éviter des risques d'euthanasie.



Les engagements d'Eléa

Eléa Pagot a 14 ans, elle est en 4ème au collège Jacques-Mercusot de Sombernon, et elle a été élue pour deux ans conseillère départementale jeune de Côte-d'Or.

Fallait-il que cette jeune Blaisoise soit populaire dans son collège pour avoir été choisie pour représenter un établissement de 400 élèves auprès du département. Signe des temps, c'est par l'appli *pronote* de l'Education nationale, mais aussi par une « *campagne de terrain* », qu'elle a su convaincre plus de 250 de ses camarades (70% des votes exprimés) de l'envoyer tous les mois à la préfecture, elle parmi les 56 représentants des 56 collèges de Côte-d'Or, débattre sous l'autorité de François Sauvadet, président du Conseil départemental.

Chaque session dure une journée et traite de tous les sujets relatifs à la vie de collégien, et pas seulement la vie scolaire. Prochainement, le conseil jeune va être saisi des réponses à 21 questions soumises à tous les élèves du département par l'intermédiaire de l'appli *éclat* et portant sur l'accès à l'outil numérique, la cantine, les voyages scolaires, le harcèlement ou le mal-être, etc. 79% des collégiens de Sombernon ont répondu à ces questions : belle performance !

Eléa a l'habitude de *performer*. Engagée, elle l'est dans tous les compartiments de sa jeune existence. Les camps d'été avec les *Eclareuses de France* depuis la 6ème, et plus récemment, triathlète inscrite au club de Chenôve, enfin jeune sapeur-pompier à Blisy-Bas. Un engagement de plus dans la foulée de ses deux frères ainés, tous deux sapeur-pompiers volontaires.

Portrait souriant



Une Blaisoise élue pour deux ans
Conseillère départementale jeune.



Hubert Brigand nous a reçu à l'Assemblée nationale

Ce voyage était organisé par la section de Blisy des anciens combattants. les maires des quatre communes dans le champ de l'association, mais aussi les élèves de CM1/CM2 et leurs enseignants, ont pu ainsi découvrir l'Assemblée nationale sous la conduite du député de la circonscription. Hubert Brigand les a accompagnés dans les couloirs animés du Palais-Bourbon et jusque dans l'hémicycle, puis il a laissé un guide-conférencier professionnel faire pour ses invités la présentation et l'historique de l'institution. Précis, pédago, passionnant !

Les familles aussi étaient du voyage. Après avoir déjeuné dans un self parisien tout à fait raisonnable , elles ont pu visiter l'hôtel des Invalides et le tombeau de Napoléon, en toute liberté. Une très belle journée, vraiment !

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Eclairage public—1ère phase de remplacement

Dans le cadre de sa démarche de réduction de la consommation énergétique, la commune, en partenariat avec le syndicat d'électrification, a engagé une première phase de remplacement des lampes d'éclairage public par des ampoules LED. Cette opération initiale a concerné les rues de la Gare, de la Colombière, ainsi qu'une partie de la rue d'Avau.

Fioul domestique—Commande groupée

Chaque mois, la commune organise une commande groupée de fioul afin d'obtenir le meilleur tarif possible au moment de l'achat. La démarche est simple : entre le 1er et le 31 de chaque mois, faites part de vos besoins (quantités souhaitées) au secrétariat de mairie, par téléphone ou par mail. Cela nous permet d'engager une négociation tarifaire avec les fournisseurs. La livraison est ensuite prévue durant la première semaine du mois suivant. Plus nous sommes nombreux à participer, plus les prix sont avantageux !

Place du Jet-d'eau—Pré-étude du bâtiment

La commune prévoit de lancer, dans les semaines à venir, une pré-étude afin de définir les contours d'un projet d'implantation de commerces dans le bâtiment, ainsi qu'une réorganisation de l'espace public autour de la place du Jet d'eau.

Infos pratiques

Le secrétariat de mairie et l'agence postale sont ouverts :

- **Lundi de 15h00 à 18h00**
- **Mercredi de 15h00 à 19h00**
- **Vendredi de 9h00 à 12h30**

Les élus sont disponibles sur rendez-vous du lundi au samedi. Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignements par :

- ① 03 80 33 21 04
- ✉ secretariat.mairie@blisy-bas.fr
- ✉ Rue du presbytère 21540 Blisy-Bas

